

Rencontre de Monsieur ROBARDET à la maire

Monsieur ROBARDET est adjoint, mais il fait aussi parti de la Communauté de Communes.

Des subventions sont envisageables uniquement sur les travaux concernant le terrain et les bâtiments. Une taxe de séjour est versée par le camping (mais aussi par tout les campings, les maisons d'hôtes et les hôtels) à la commune qui la transmettra à l'office du tourisme du canton (ou de la Communauté de Communes).

Quingey est le chef lieu du canton, Arc-et-Senans et plus rattaché au Jura mais fait pour autant parti du canton de Quingey avec lequel ils ont développer un système de ramassage ménagers que l'on appelle ramassage incitatif : les citoyens payent un droit de ramassage mensuel, mais si il dépasse le quota autorisé, qui est de 12 par ans, il payent 3 euros en plus par ramassage supplémentaire.

Des bacs de compostages ont été distribués gratuitement pour inciter au tri. De plus il existe une déchetterie au sein du village.

Il y a deux écoles, une laïque et une privée.

En ce qui concerne les centres de loisirs, les FRANCA s'occupent des activités des enfants (maternelle/primaire). Il y a aussi des clubs sportifs. Un éducateur qui fait parti de la Communauté de Communes donne des cours d'info, ou dirige des projets ou différentes activités.

C'est Véolia qui distribue, contrôle l'eau et entretien, répare la station d'assainissement d'Arc qui appartient à la communauté. L'eau est puisée dans la nappe phréatique puis Véolia effectue des traitement qu'elle facture à la commune.

La consommation de la commune est environ de 81380 m³, mais environ 40000m³ sont perdus dans les tuyaux, ou consommée lors des incendies, ... ce qui se traduit par 4000l par km de tuyaux ! Les voiries, eaux et assainissement sont plus grands qu'à Ponta.

La station qui est en bord de Loue est à refaire intégralement. Elle ne traite ni les nitrates, ni les phosphates.

Il faut contacter la Communauté de Communes, car il c'est créer une zone éolienne vers Quingey, on peut peu être espérer des subventions... ?

En ce qui concerne les énergies renouvelables, il y à 4 zones protégées car patrimoine de l'UNESCO, dont le camping, car il est situé à côté de la roue à Aube et du bassin d'eau salée. Il faut donc contacter l'ABF, Architecte des Bâtiments de France.

Le contact pour la Communauté de Communes: 03,81,63,84,63
Mme RAGOT Maryvonne : présidente
Mme JAKUES Elisabeth : directrice